

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'OISE

N°2023-28

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DES ZONES EST DE L'OISE

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
27	17	17

Date de la convocation :
le 10 novembre 2023
Date de publication électronique :
Le 29 novembre 2023

Séance du 16 novembre 2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le seize novembre à 18h30, le comité syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA.

Présents : Mesdames Annick DECAMP, Sophie MERCIER, Khristine FOYART, Corinne TROUVAIN, Messieurs Didier BÉRANGER, Patrick BOUCHER, Patrice CARVALHO, Alain DENNEL, Olivier FERREIRA, Alain FOURNIER, Daniel GAGE, Claude GROS, Michel HARNY, Jean-Pierre HAUDRECHY, Daniel LARONZE, Arnaud LUISIN, Didier RUMEAU.

Absents représentés : Monsieur Hervé LEDROUMAGUET représenté par Monsieur Patrick BOUCHER, Monsieur Jean-Pierre LEOEUF représenté par Monsieur Michel HARNY, Monsieur Christian HEDUY représenté par Monsieur Arnaud LUISIN.

Absents non représentés : Madame Nadine SANTUNE, Messieurs Philippe BARBILLON, Jean-Pierre CZEPCZYNSKI, Jean-Pierre DESMOULINS, Claude LEBON Florent MAZIÈRES, Denis MESSIO, Patrick PEYR, Éric ROUGEAUX, Jackie TASSIN,

Secrétaire de séance : Madame TROUVAIN Corinne.

Objet : Décision modificative n°02-2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 1612-11,

Vu le Budget Primitif,

Considérant la nécessité de procéder à des ajustements budgétaires,

Il est proposé d'apporter les modifications budgétaires telles que détaillées en annexe,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical

ENTÉRINE la décision budgétaire modificative n°3-2023 comme présentée.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Le Président,
Olivier FERREIRA